



FLAM

FEDERATION
LUXEMBOURGEOISE
DES ARTS MARTIAUX

Association sans but lucratif

Fédération Nationale agréée et reconnue
d'utilité publique par arrêté ministériel du
20/11/1978

Membre du Comité Olympique
et Sportif Luxembourgeois (C.O.S.L.)

Conditions Générales d'utilisation du minibus FLAM

Art. 1 Utilisation

La FLAM met à la disposition de ses associations-membres son minibus (9 places). L'utilisation des voitures est strictement limitée aux associations-membres de la FLAM dans le cadre de leurs activités sportives (stages, compétitions,...).

Les clés des voitures peuvent être enlevées du lundi au vendredi entre 8.00-12.00 et 13.00-16.30 au secrétariat de la FLAM.

Le locataire/conducteur s'engage à utiliser le véhicule en bon père de famille, s'interdisant tout usage susceptible de causer des détériorations.

Le locataire/conducteur reconnaît que le véhicule est livré dans une bonne condition générale d'aspect et de fonctionnement, dépourvu de tout défaut ou vice apparent, avec tous ses pneus (inclus la roue de secours), outils et autres accessoires nécessaires, ainsi que les documents de bord.

Le locataire/conducteur s'engage à restituer le véhicule loué dans le même état de présentation et de fonctionnement, avec tous ses accessoires.

Il est notamment strictement interdit de coller toute sorte d'objets sur le véhicule (extérieur et intérieur).

En cas d'endommagement d'une voiture, le locataire doit faire parvenir à la FLAM endéans la semaine suivant la date de retour des clés soit un contrat à l'amiable dûment signé par les deux parties, soit un rapport détaillé sur la cause des dégâts.

Le véhicule est livré au locataire/conducteur avec le plein de carburant sauf indiqué autrement. Le carburant est à charge du locataire/conducteur. Il devra retourner le véhicule avec le plein de carburant sans quoi des frais supplémentaires de 12 € lui seront facturés en plus du carburant.

F. L. A. M. • Membre du Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois (C.O.S.L.)

www.flam.lu • email: sekretariat@flam.lu

3, route d'Arlon • L-8009 Strassen • Tel.: +352 - 49 66 11 • Fax: +352 - 49 66 10

Si le véhicule est retourné dans un état de propreté nécessitant un nettoyage « spécial » (poils d'animaux, tissus tâchés, etc...), la FLAM se réserve le droit de refacturer le montant des frais de nettoyage encourus.

Le locataire est prié de respecter l'état propre de l'intérieur et d'enlever tout papier, bouteilles, plastiques, ... avant de retourner le véhicule.

Art. 2 Réservation

Une réservation n'est valable que si la FLAM, une fois le formulaire de réservation et le contrat de mise à disposition dûment remplis reçus, confirme celle-ci par écrit.

Une réservation ne peut être effectuée plus de 2 mois à l'avance.

En cas d'annulation d'une réservation, le FLAM facture les frais suivants:

- annulation >30 jours avant la date de réservation: pas de frais
- annulation entre 21 et 30 jours avant la date de réservation: 30% du prix de location
- annulation entre 7 et 21 jours avant la date de réservation: 50% du prix de location
- annulation <7 jours avant la date de réservation: 75% du prix de location

Art. 3 Durée de location

La durée maximale de demande de location sans interruption est de 21 jours.

La durée de location se calcule par tranche de 24 (vingt quatre) heures, non fractionnable, depuis l'heure de mise à disposition du véhicule.

Art. 4 Les frais

Les frais incombant à l'utilisateur sont les suivants :

- frais de location : 50 € / jour
- frais de carburant
- nettoyage final (voir sub. Art 1)
- avertissements taxés
- franchise CASCO de 950 euros à payer en cas d'accident

Demande de mise à disposition du minibus de la FLAM

Date de demande:
Club:
Adresse E-mail du Club:
Personne de contact:
E-mail:
Tél:
Fax:
Destination du déplacement:
Motif du déplacement: (Nom de la compétition, du stage,...)
Chauffeur:
Date début location:
Date retour location:
Nombre de jours:
Commentaires :

En cas de disponibilité du minibus, un contrat de mise à disposition vous sera envoyé par email. Ce contrat, dûment rempli et signé, est à renvoyer par voie postale, par fax ou par email (version scannée avec signature) à la FLAM, au moins 3 jours avant le déplacement prévu. Le non-respect de ce délai entraîne l'annulation de la réservation selon les conditions générales d'utilisation du minibus FLAM (cf. art.2).